

# Feuille de liaison du Comité Départemental de Spéléologie du Jura N° 224 - MAI 2010

Président : Rémy LIMAGNE - 54 route de Pont-de-la-Chaux 39300 Châtelneuf - ☎ 03.84.51.62.08  
e-mail : [r.limagne@gmail.com](mailto:r.limagne@gmail.com)

Rédaction : François JACQUIER - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87  
e-mail : [jacquier.francois@wanadoo.fr](mailto:jacquier.francois@wanadoo.fr)  
Site Internet du CDS Jura : <http://cds39.ffspeleo.fr/>

## VIE DU CDS

### Comité Directeur du 18 juin

Châtelneuf -Vendredi 18 juin 2010-  
Séance débutée à 18h30

**Présents** : Rémy Limagne, Eric David, François Jacquier, Sylvain Collin, Jean-Pascal Grenier, Jean-Yves Perrier, Michel Menin pour le Comité Directeur. Emmanuel Baud et Christian Vuillemin du SC-Lédonien pour la préparation de la Journée Nationale de la Spéléo. Patrick Ebel de Jeunesse et Sports invité pour exposer sa mission liée à l'arrêté de biotope « faucon »

**Journée Nationale de la Spéléo** : Elle aura lieu le dimanche 3 octobre à la Borne-aux-Cassots. L'organisation en est confiée au Spéléo-Club Lédonien et au Groupe Spéléo Jurassien. L'affiche type, proposée par la Fédération est loin de faire l'unanimité, son aspect « artistique » style Andy Warhol ne traduit pas franchement un caractère attirant pour l'activité.



Il est décidé de se débrouiller autrement, soit en réutilisant des affiches des années passées ou en détournant d'autres de leur usage initial.

Le matériel de fléchage et la banderole seront installés le matin même.

Le CDS met à disposition ses 20 casques équipés, Eric se charge de contacter la Base de Bellecin pour solliciter le prêt d'une vingtaine d'autres comme ce fut le cas pour les années précédentes. Possibilité d'utiliser des casques clubs ou personnels s'ils sont conformes aux normes E.P.I.

Rémy se charge de déclarer la manifestation auprès de la FFS.

Sylvain et Manu prendront contact auprès de la municipalité afin d'avertir et d'obtenir une autorisation pour la buvette. Le SCL se charge de prendre contact avec la DDE pour prévenir d'une éventuelle gêne de la circulation au niveau du parking.

Les clubs organisateurs se chargent de la mise en place de casse-croustes pour les bénévoles, l'option « tous publics » sera envisagée plus tard. La plage horaire pour le public est fixée entre 9h30 et 17 heures.

La mise en service de la ligne téléphone entre l'entrée et le début du « Métro » est envisagée afin de fluidifier et gérer au mieux les groupes. Michel soumet l'idée de tendre un pont de singe sur câble au-dessus des bassins afin de pouvoir éviter le passage de l'échelle.

L'expo photos sera présentée soit sous le porche, soit dans une salle au village en fonction de ce qui pourra être convenu avec la municipalité.

L'idée est lancée d'organiser la veille (samedi) une visite plus consistante avec des élus ou des personnes « officielles » invités pour l'occasion. Prévoir donc une série d'invitations et préparer un communiqué pour les journaux locaux afin de couvrir l'ensemble de la manifestation.

### Arrêté biotope : « corniches et falaises du Jura » :

Comme indiqué dans CDS Info 223, le projet rentre dans sa phase de discussion entre les différents acteurs. Patrick Ebel vient nous exposer sa mission de concertation auprès des principaux Comité Départementaux d'activités de pleine nature. Son rôle consiste essentiellement

à trouver des compromis afin que l'application de cet arrêté ne pénalise pas trop les usagers de ces zones de falaises.

L'arrêté stipule plus particulièrement :

- Une interdiction totale d'accès du 15 avril au 15 juin

- Interdiction de la pose de nouveaux amarrages (pitons, spits, broches etc.

- Interdiction d'extraction de matériaux et purge de rochers. Contrairement à ce que nous craignons, ceci ne vise pas particulièrement les spéléos mais plutôt les activités de carrières.

Dans le cas de la spéléo, les 68 zones protégées totalisent 175 cavités recensées. Si la majeure partie est constituée de grottes de piètre intérêt, on y trouve cependant quelques grottes majeures ainsi que des cavités en cours d'exploration ou des zones de prospection prometteuses.

Les efforts seront donc concentrés en priorité sur 14 secteurs jugés « majeurs ». Il est envisageable d'y redéfinir les aires protégées en excluant les quelques dizaines de mètres proches d'une entrée ou d'un itinéraire d'accès.

Afin de nous appuyer et de nous défendre, P.Ebel a besoin d'éléments concrets pour plaider l'intérêt d'une présence spéléos dans ces secteurs. Il nous faudra donc lister une série d'actions spéléos positives pour la collectivité ou pour la connaissance du milieu.

Il est convenu de travailler individuellement afin de peaufiner la liste des 14 zones et de rendre un résultat global à la mi-juillet.

**Interdiction d'accès à la grotte de la Doye aux Nans** : Un panneau d'interdiction avec référence à un arrêté municipal est apparu dernièrement sur le chemin d'accès à la grotte de la Doye.



Les raisons de cet arrêté sont assez floues avec deux causes possibles, soit l'alerte de juillet 2009 avec 2 visiteurs non spéléos égarés à quelques dizaines de mètres de l'entrée, soit une « sur fréquentation » les mois d'été par des groupes encadrés. Selon une connaissance dans le Conseil Municipal, cet arrêté a été pris principalement dans le but de décharger la commune de ses responsabilités et ne doit pas être perçue comme une interdiction pure et dure et que les spéléos peuvent quand même y aller.

Le Comité Directeur pense à l'unanimité qu'il faut s'orienter vers une solution qui ne privilégie pas les seuls jurassiens et qui aboutit à un libre accès à tous les spéléos, y compris les encadrements professionnels.

Eric doit prendre contact avec le Maire samedi 19 et solliciter rapidement une entrevue avec Rémy.

**Grotte de Madame Villard (Montmorot)** : Là aussi le nouveau propriétaire a fait part à Michel Menin de ses inquiétudes quant à ses responsabilités en cas d'accident. Eric nous lit un courrier qu'il a préparé afin de le rassurer et de minimiser son engagement en insistant sur la gratuité des secours. Le Comité donne son aval pour envoyer ce courrier.

**Convention BRGM / FFS** : Une convention vient d'être signée entre la Fédération et le Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Elle a pour objectif de racheter les listings de cavités par département. Les renseignements demandés se cantonnent aux seules coordonnées des entrées et le BRGM s'engage à ne pas revendre ces données.

Le CDS Jura n'est pas encore sollicité, mais cette convention ne va sans doute pas tarder à être déclinée localement. Le Comité Directeur pense que la décision finale revient à l'ensemble des spéléos jurassiens qui ont œuvré à l'inventaire, la question sera donc soumise lors de la prochaine Assemblée Générale du CDS  
Fin de séance vers 0h15

*François Jacquier*

### **Au sujet de la grotte des Nans**

Lundi 21 juin une rencontre a eu lieu aux Nans entre le Maire et le Bureau du CDS (Rémy Limagne et Eric David)

Comme l'avait pressenti Antony Pernet, la situation n'est pas trop critique. Mais il existe bien un arrêté d'interdiction pris en mai 2009, et motivé apparemment par la crainte face à une fréquentation "de masse" incontrôlée (et donc pas en rapport avec l'incident de juillet).

Il faut savoir que toute aller-venue vers le site fait l'objet d'une surveillance assidue des villageois et que cette fréquentation n'est pas toujours bien perçue.

Après une discussion courtoise (mais ferme) dont le Grand fera un rapport écrit, nous sommes tombés d'accord sur l'essentiel : le panneau doit disparaître. Pas l'arrêté, mais ça n'a pas d'importance.

Le CDS va proposer un autre panneau, plus préventif que répressif, en remplacement, comme à la grotte de la Pontoise. Ben oui : du boulot en vue en effet !

Et il va falloir au maire convaincre son conseil, néanmoins, on peut dire que les choses s'engagent favorablement.

Des détails dans le prochain CDS-Info.

Et... merci Antony !

*Rémy Limagne*

## Compte-rendu de réunion aux Nans

Lundi 21 juin 2010 – Mairie des Nans

Présents : Gilles Cicolini, Maire des Nans – Rémy Limagne Président du CDS Jura et Eric David Conseiller Technique Spéléo Secours.

Cette réunion fait suite à la réunion téléphonique du 19 juin entre M. Cicolini et E. David concernant la restriction d'accès à la grotte des Nans et elle est destinée à étudier la mise en place d'une collaboration avec le CDS afin de lever cette interdiction et de la remplacer par des mesures appropriées pour la satisfaction des deux parties. M. le maire résume sa problématique : notamment le besoin de prendre les précautions nécessaires afin de ne pas voir sa responsabilité engagée le cas échéant. Il nous expose aussi son besoin d'être averti afin de répondre aux questions de ses administrés en cas de visites régulières ou de groupes importants.

Avant la prise de cet arrêté (en mai 2009 donc avant l'opération de secours), il s'est renseigné auprès de la Préfecture et de la gendarmerie. Ces deux entités de concert, lui ont indiqué qu'un arrêté d'interdiction était la meilleure mesure.

Nous expliquons que celui-ci ne semble pas pour nous la meilleure réponse, d'autant, qu'il est convenu qu'il n'y a pas de risque avéré qui le justifie rendant éventuellement cette arrêté nul (seul un danger avéré peut donner lieu à une restriction d'accès). Rémy a collecté des informations sur ce point qu'il a remis à M. Cicolini. Nous exposons des solutions palliatives, du genre balisage et panneaux d'informations comme ceux placés à la grotte de la Pontoise par exemple. Monsieur le Maire y est favorable et souhaite que le CDS puisse lui faire des propositions dans ce sens.

Aussi, il est décidé que :

- Eric David devra contacter et préparer un dossier pour la Préfecture, la Gendarmerie et DDCCSPP (Jeunesse et Sport) afin que notre approche de la situation soit validée. Cette action aura aussi pour objectif que pour des nouveaux cas similaires, le CDS soit prévenu en amont.
- Rémy Limagne se charge de prendre contact avec les bases de Loisirs (Cerniebaud notamment) pour que l'organisation des visites se fasse au mieux. Il doit commencer également à étudier les panneaux informatifs.
- Enfin, un point très pratique : le ruisseau à proximité du parking est en réserve de pêche avec de nombreuses frayères, il est donc demandé de ne pas laver son matériel dedans ou de se baigner (cela concerne surtout les groupes)

Eric David

## ACTIVITES DES CLUBS

### Spéléo-Club de la Châtelaine

#### Carnet rose

C'est de saison au spéléo-club La Châtelaine, après Jean-Michel papa d'un petit Raphael né le 15 mai dernier, c'est au tour de Luc d'être l'heureux papa du petit Mael né le 06 juin. Félicitations à eux et espérons que ces 2 petits reprennent en main le club dans 20 ans (ou avant...)...

Pascal Léglise

### Spéléo-Club San-Claudien

#### Sauvetage canin - version privée...

Texte tiré du Progrès du 19 avril 2010

*Jérôme et Nadège Jacquemard de Dortan sont émus... et soulagés. Ils viennent de retrouver leur chien Rusty, un teckel de 8 ans, tombé trois jours plus tôt dans une cavité rocheuse. Impossible d'en réchapper seul.*

*Récit : Mercredi, Nadège s'inquiète de ne plus voir Rusty, elle part alors à sa recherche et finit par l'entendre aboyer, sans toutefois pouvoir le retrouver.*

*Au retour de son mari Jérôme, ils continuent les recherches et parviennent à le localiser vers 20 heures, à une centaine de mètres au-dessus de Maissiat-d'en-Bas, au lieu-dit « l'Alouette ». Le chien est coincé dans une cavité rocheuse. Ils composent le 18 et cinq minutes après, les pompiers de Dortan arrivent. Ils vont reconnaître les lieux et analyser la situation. Jeudi, dès 9 heures, les pompiers sont de retour.*

*Avec un entonnoir et un tuyau, ils vont abreuver Rusty. Et l'entendent boire : un signe encourageant. « Avec Jean-Louis Dubiel, policier municipal de Dortan qui les a rejoints, ils font un travail exemplaire de débroussaillage pour accéder plus aisément au site très escarpé » explique le couple.*

*L'après-midi, ils reçoivent le renfort du chef de compagnie d'Oyonnax et des pompiers de Bourg munis notamment d'une caméra d'inspection. Rencontrant divers problèmes, ils décident de ne pas donner suite à leur intervention. Nadège Jacquemard, désespérée, fait alors appel à titre privé au Spéléo-Club San-Claudien du Jura, présidé par François Jacquier.*

*Vendredi soir, le club intervient et constate que le chien n'a pas d'autre issue pour sortir. Ces spécialistes des grottes estiment qu'il peut être sauvé en élargissant l'entrée. Samedi, trois spéléologues vont ainsi creuser durant 8 heures, sans relâche, avec des perforateurs et micro charges d'explosif afin de dégager le passage,*

*Pierre après pierre pour, au final, enlever plus d'un m<sup>3</sup> de déblais.*



*Ils sont très fatigués mais à 21h53, l'un d'eux pénètre dans la cavité pentue longue de 5 mètres suivie d'une rupture en contrebas et rejoint Rusty, en bonne forme après avoir été prisonnier de la faille durant plus de trois jours, lui saute dans les bras. « Les spéléos ont fait un travail énorme, sans jamais penser abandonner », sourit Nadège.*

*Sylvie Coster (Le Progrès de l'Ain)*

## COMMISSION ENSEIGNEMENT

### *Camp d'été en Haute-Savoie*

Le CDS de l'Ain organise cet été un camp jeune, il est proposé aux Jurassiens de venir gonfler les rangs et participer à ce camp. Il aura lieu du 23 au 26 août en Haute-Savoie, il est également ouvert aux moins jeunes. Au menu l'exploration de nombreux gouffres de profondeur moyenne, avec très certainement de la première à la clef.

Lieu : Bellevaux (74) / secteur hameau Niflon le bas – Niflon le haut / synclinal altitude 2000m à 2 heures de marche à l'est de Bellevaux.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter :

Denis Millet : 06 83 01 09 35

[denismilletanchay@wanadoo.fr](mailto:denismilletanchay@wanadoo.fr) ou

Yves Contet : 06 87 71 31 77 - 09 77 45 38 57

[ycontet@wanadoo.fr](mailto:ycontet@wanadoo.fr)

*Denis Millet*

## COMMISSION SECOURS

### *Activités du début d'année.*

A la demande de plusieurs d'entre vous et afin d'alléger CDS Info, nous avons décidé en fin d'année 2009 de ne plus publier au travers de notre feuille de chou les différents comptes-

rendus de la Commission Secours qui sont bien souvent assez denses et volumineux.

Cette décision était renforcée par le fait que l'ensemble des acteurs du Spéléo Secours reçoit par mails toutes les informations et que chacun, peut les consulter sur les pages du site du CDS (merci au passage, à Remy pour les mises en ligne) ou celui du SSF-National : [speleo-secours-francais.fr](http://speleo-secours-francais.fr)

Néanmoins, François m'a sollicité pour tracer un rapide bilan du premier semestre qui a déjà été riche en actualités.

Côté opérationnel, une petite intervention de conseil sur, devinez... la disparition d'un chien dans un terrier où la présence de Denis Millet a permis d'orienter le travail des chasseurs pour le dégager, deux jours plus tard, vivant (il avait été emmuré par un blaireau dans une salle située à 1,5 m sous terre).

Nous sommes aussi intervenu, cette fois ci à titre préventif, pour réaliser un audit et donner notre avis lors d'un exercice d'évacuation mi mars à la grotte du Dard (partie aménagée) à la demande du maire. L'objet était de vérifier que les mesures prévues par le SDIS pour évacuer une personne accidentée lors d'une visite guidée étaient bien adaptées aux contraintes du milieu.

Ce type d'intervention est appelée à se développer car nous sommes (nous spéléos), plus que jamais et grâce à notre travail constant, reconnus comme les référents du milieu souterrain.

Par ailleurs, les relevés de qualité d'air dans les cavités du jura initiés en 2008 se poursuivent sous la houlette de Sylvain Collin et nous commençons à disposer d'un nombre de valeurs permettant d'effectuer les premières analyses avec des perspectives d'amélioration de nos connaissances déjà très intéressantes.

Au niveau matériel et technique, l'effort cette année se porte sur la ventilation des cavités pour nous permettre d'intervenir, soit dans une atmosphère souterraine très viciée (CO, CO<sup>2</sup>), ou de mener à bien des chantiers de désobstruction dans des zones confinées. (Pour information, les matériels type « masques respiratoires » (ARI) des sapeurs pompiers, par leur encombrement et limite d'autonomie sont inadaptés au milieu souterrain, d'où la seule solution qui s'offre à nous : rendre l'atmosphère respirable par renouvellement de l'air.

Pour cela, nous travaillons sur plusieurs items à la fois avec :

Le 15 mai, recensement et mise en situation (c'était le 15 mai) des moyens de ventilation disponibles au niveau du SDIS,

Acquisition d'un ventilateur 12V très performant (matériel américain utilisé en milieu confiné).

Exercices de mise en œuvre.

Les enseignements sont riches et très encourageants.

Autres sujet de travail cette année, la prise en charge médicale d'une victime :

Travail en cours pour restructurer le lot Médical secours avec l'aide de Jean Marc Frey.

Mise en place des outils et formations pour que nos infirmiers (nous en avons 3 au SSF-39) puissent intervenir plus efficacement qu'actuellement, avec la possibilité de mettre en œuvre les gestes médicaux qu'ils maîtrisent) avec des protocoles mis au point au niveau national.

Côté formation, le programme se déroule normalement avec déjà une formation transmission, ASV, Equipier et recyclage CPT de réalisée.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous des nouveaux venus qui souhaitent s'impliquer, au bénéfice de tous, au sein du SSF-39, merci d'ores et déjà à eux.

Je vous souhaite de passer un agréable été et j'espère ne pas vous solliciter pour une intervention.

A cet automne avec un calendrier riche en actions : Exercice départemental de début octobre puis plusieurs formations nationales qui verront la participation des jurassiens

*Eric David*



La prochaine sortie sera programmée à la fin de l'été, et sera plus axée techniques et bidouilles. Les infos circuleront en temps voulu par mail. A bientôt ?

*Dominique Guyétand*

## COMMISSION CANYON

### *Bilan de 1<sup>ère</sup> journée canyon CDS-39*

La Langouette – Les Planches-en-Montagne  
Le dimanche 27 juin avait lieu la 1<sup>ère</sup> descente de canyon de la saison. Trois clubs étaient représentés, à savoir le SCSC, club organisateur (Claire Mermet, Clément Gouot, Jérémy Pignier et Dom Guyétand), l'ASPP (J-Marc Frey), et Port-Lesney avec Gilles et Lucas Damier. A noter, une invitée cafiste en la personne de Monique Choulot. Superbe journée, qui a débuté par un casse-croûte à l'ombre, à proximité des gorges, puis par trois descentes bien évidemment sous les crépitements des appareils photos et caméscopes des nombreux touristes agglutinés sur les belvédères. Le choix du site a été un grand coup de chance, car dans le même temps, la plupart des canyons de la région de St-Claude étaient en petite crue suite aux orages de la veille. Dans les gorges, l'eau relativement limpide était à 15 °c et le débit d'environ 400 l/s. En fin de journée, de petites fluctuations du débit ont pu être constatées, mais sans explications valables. Pour résumer, une excellente journée conviviale, où des représentants d'autres clubs jurassiens auraient été bien appréciés.

## DIVERS

### *Echanges des coupons d'initiation*

Depuis octobre 2009, le CD de la FFS a validé la possibilité d'échanger vos anciens carnets de coupons d'initiation par de nouveaux carnets.

Cet échange est instauré afin de mettre à jour les carnets en circulation, certains ayant largement dépassé leur date de validité de 2 ans après leur achat. Afin de ne pas pénaliser les clubs réalisant peu d'initiation, il a aussi été décidé d'échanger tous les carnets, même entamés, par des carnets neufs, les carnets entamés étant remplacés par des carnets entiers.

Cet échange est gratuit ! Il vous suffit de renvoyer les carnets "périmés" au siège de la Fédération.

Cette opération est prolongée jusqu'au 30 septembre 2010.

Passé cette date, seuls les carnets identifiés lors de cet échange seront valables. La validité de 2 ans de ces carnets échangés sera alors gérée par la base de données fédérale.

Les coupons "papier" disparaîtront ensuite en totalité au profit d'une souscription en ligne qui pourra se faire au dernier moment.

Nous espérons mettre cette solution en place avant la fin de cette année 2010.

Rappel de certaines consignes de mise en oeuvre des coupons :

Si vous faites partie de ceux qui savent anticiper la gestion de leur coupon (...), traitez de préférence vos coupons par correspondance plutôt que par internet. La solution internet que nous vous proposons depuis un an est plutôt destinée aux retardataires... Si vous utilisez la solution internet, vous devez désormais adresser vos messages à [initiation@ffspeleo.fr](mailto:initiation@ffspeleo.fr)

Cette adresse ne doit être utilisée que pour la validation des coupons.

Toutes vos interrogations sur votre contrat d'assurance doivent être adressées à [assurance@ffspeleo.fr](mailto:assurance@ffspeleo.fr)

C'est bientôt le temps des camps d'été...

Bonne spéléo !

*Commission Assurance de la F.F.S  
Dominique Lasserre*

noir et blanc relatant le week-end de dépollution de cette cavité par le Spéléo-Club de la Châtelaine.

- « **Le Progrès** » du lundi 19 avril 2010
- + « **Le Post** » du lundi 19 avril (Info Internet)
- + « **Le Matin de Lausanne** » du 21 avril
- + « **Mon Quotidien** » (quotidien pour les jeunes)
- + « **Le Courrier / Indépendant** » du 22 avril
- + « **La Voix du Jura** » du 29 avril

Pas moins de 6 médias pour s'é mouvoir sur le sauvetage du chien Rusty délivré de sa prison de pierre par des spéléos jurassiens. Bonne pub pour les spéléos et pour une fois que les textes ne comportent pas les termes « imprudence », « irresponsable » ou « qui va payer la note ? »

*François Jacquier*

## LU & VU POUR VOUS

**Le Progrès du jeudi 22 avril 2010** : « Nettoyage de la Dame Verte » - Petit article avec une photo

**DATE LIMITE D'ENVOI POUR  
CDS-INFO N°225  
20 juillet 2010**



**Dimanche 27 juin  
journée canyon à la Langouette**